



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Points-clés du conseil spécialisé pour la filière sucrière du 7 mars 2017

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucrière, réuni le 7 mars 2017 sous la présidence d'Éric Lainé, a examiné la conjoncture économique sucrière au niveau français, européen et mondial et actualisé son plan d'actions stratégique pour 2017. Mylène Testut-Neves, conseillère agricole à l'Ambassade de France au Brésil a également présenté aux membres du conseil la filière sucre-alcool du Brésil.

### Conjoncture et situation des marchés sucriers

#### Monde : la hausse des prix du sucre contenue par la perspective d'une production mondiale 2017/18 légèrement excédentaire

Après les sommets atteints à l'automne 2016, les prix mondiaux du sucre ont amorcé une décline jusqu'à la fin de l'année dernière, à l'annonce d'un déficit mondial moindre que prévu. Ils se sont toutefois redressés depuis le début de l'année 2017, le sucre blanc oscillant entre 500 et 530 €/tonne, avec un écart qui s'accroît par rapport au sucre roux.

Pour 2017/18, *FO Licht* prévoit, sauf incident climatique, un marché du sucre légèrement excédentaire, grâce à de bonnes perspectives de production au Brésil, dans l'Union européenne, en Thaïlande et en Inde. La production mondiale de sucre pourrait atteindre 178 millions de tonnes, soit 3 Mt de plus qu'en 2016/17. Toutefois, il faudra reconstituer les stocks après plusieurs années déficitaires, ce qui devrait contribuer à soutenir les prix en 2017.

#### Dernière année sous quotas pour l'Union européenne

Dans l'Union européenne, le prix moyen du sucre du quota a atteint 480 €/t en décembre 2016 soit 63 €/t de plus qu'en octobre 2015 (+15 %), avec des stocks sous quota de moins de 10 millions de tonnes au 30 novembre 2016, contre plus de 11 Mt en 2015.

Concernant la campagne commerciale en cours 2016/17, les importations européennes sont en recul sur les cinq premiers mois de la campagne commerciale, en provenance notamment des pays de la zone ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) qui bénéficient d'accords préférentiels. Enfin, une seconde tranche d'exportations hors quota de 700 000 tonnes vers les pays tiers a été votée au comité de gestion européen le 28 février dernier, donnant à la France la possibilité d'exporter 175 000 tonnes en plus de la première tranche, soit 315 000 tonnes au total pour la campagne en cours. Un accroissement du stock de fin de campagne 2016/17 par rapport aux prévisions initiales est probable. Il sera conforté dès le mois d'août par l'arrivée du sucre issu de la nouvelle récolte betteravière 2017, attendue en nette progression. À noter que 2016/17 constitue l'ultime campagne de limitation des exportations de l'Union européenne dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.

Pour en savoir plus sur les dernières données économiques concernant la filière sucrière : <http://www.franceagrimer.fr/Filiere-sucre/Informations-economiques/Informations-de-conjoncture>

### La filière sucre-alcool, un secteur-clé pour l'économie brésilienne

L'agriculture constitue un secteur-clé pour l'économie du Brésil. C'est le seul secteur en croissance dans ce pays en récession depuis trois ans. L'agroalimentaire représente 23 % du produit intérieur brut du Brésil de l'amont à l'aval en 2015 ainsi que 43% des exportations en 2016. Le Brésil est le 4<sup>e</sup> exportateur mondial dans le domaine agroalimentaire, derrière l'Union européenne, les États-Unis et la Chine. La faiblesse du réal brésilien face au dollar favorise depuis 2015 les exportations brésiliennes. Si certaines filières agricoles brésiliennes ont connu des difficultés en 2016 (maïs, viandes, café, et riz), la filière sucre-alcool affiche, elle, de bons résultats actuellement, pour la première fois depuis 7 ans.

En 2015/16, le Brésil est le premier producteur et exportateur mondial de sucre, représentant 21% et 44% de la production et des échanges mondiaux, avec un potentiel de croissance de ses exportations estimé par la Fédération des Industriels de l'Etat de São Paulo à environ 25 % à l'horizon 2026/27. Second producteur mondial de bioéthanol, il pourrait aussi augmenter ses exportations mondiales de 75 % à l'horizon 2026/27, toujours selon cette source.

En dépit d'une baisse de productivité de la canne à sucre sur les 7 dernières années, liée à l'insuffisance du renouvellement des plantations, à la mécanisation de la récolte et aux accidents climatiques, le Brésil a augmenté sa production de canne à sucre de 263 millions de tonnes en 10 ans, grâce à l'augmentation des surfaces dédiées à cette culture de 3,3 millions d'hectares. L'industrie brésilienne commence à se concentrer, la filière sortant tout juste d'une crise ayant entraîné la fermeture de 80 usines depuis 2009. Pour l'instant, 72 groupes représentent environ 75% de la canne transformée au Brésil, mais fusions/acquisitions et investissements étrangers pourraient renforcer la filière sucrière brésilienne dans l'avenir. Restera au Brésil à régler ses problèmes logistiques en sortant du tout camion et en développant l'écoulement des grains par le Nord du pays pour désengorger les ports du Sud qui exportent l'essentiel du sucre et de l'éthanol brésilien, à retrouver une bonne productivité de la canne à sucre et à développer davantage la production de bioélectricité à partir de la biomasse dans les usines de sucre-éthanol en vue de couvrir au moins 30% des coûts industriels.

Dans le cadre de la COP21, le Brésil s'est fixé pour objectif de passer à 18% de biocarburants dans le mix énergétique ce qui pourrait représenter 500 millions d'hectolitres de bioéthanol en 2030, soit le double d'aujourd'hui. Le gouvernement vient de lancer le plan RenovaBio 2030 pour mettre en place les mesures qui donneront de la visibilité au secteur et permettront d'atteindre cet objectif ambitieux.

### **Stratégie d'avenir de la filière sucrière française : poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions en 2017**

La filière sucrière française entend poursuivre les actions engagées depuis 2015 dans le cadre de son programme stratégique. L'année 2016 a permis d'engranger d'importantes réalisations pour la filière en termes de gouvernance collective et de préparation de l'après-quota (accord interprofessionnel, partage de la valeur planteurs/fabricants, bon déroulement du programme AKER, nouvelle interprofession). En 2017, l'accent sera de nouveau porté sur les actions destinées à réduire les coûts de production (optimisation des pratiques agricoles, amélioration de la qualité des semences, amélioration de l'efficacité énergétique des usines, valorisation de la pulpe de betterave...) et à favoriser l'exportation.

L'innovation et la recherche-développement pour diversifier les débouchés restent aussi une priorité (chimie du végétal, éthanol...). Le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt sensibilisera la Commission européenne sur l'opportunité et les conséquences d'une diminution des biocarburants de première génération au regard des impacts sur l'économie du secteur, l'emploi et l'environnement et en termes d'efficacité dans l'atteinte des objectifs en matière d'énergies renouvelables.

---

**Contacts presse :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet                      Tél. : 01 73 30 22 54  
Laurence Gibert-Mesnil            Tél. : 01 73 30 34 05

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)  
[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)

---